Image not found or type unknown

Infiltration d'eau + degats des eaux

Par **thierry lebas**, le **26/10/2016** à **13:01**

Bonjour à tous
cela fait bientôt 4 ans que je suis en bataille avec l'agende location dès qu'il pleut j'ai de l'eau chez moi , le placo en plâtre s'est effondré en partie, l'expert d'assurance est déjà venue à constater les dégâts et demande que les travaux soi fait
j'ai fait des courriers mise en demeure rien ne fait, l'agence s'en fou
l'appartement appartient à un couple dont la gérance est gérer par cette agence de location a qui je paye mon loyer tous les mois, cette appart est dans un immeuble qui est gérer par un syndic
alors a qui je dois me tourner devant la justice et contre qui le propriétaire, l'agence ou le syndic ?
et qu'elle tribunal ?
merci à vous tous bonne semaine

tokou

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés